



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 Mai 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

**Numéro
2014/MAI/47**

**Point de l'ordre du jour
5**

**OBJET
SYNDICAT MIXTE
D'ACCUEIL DES GENS DU
VOYAGE DE LA HAUTE-
GARONNE (S.M.A.G.V 31
MANÉO) : ÉLECTION DES
DÉLÉGUÉ(E)S**

**RAPPORTEUR
M. LE MAIRE**

*Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 26/05/2014
L'affichage en mairie le : 26/05/2014
La notification le : 26/05/2014*

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 15 Mai 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 9 Mai 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Marie-Pierre GLEIZES** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD, Mme M. RICHARD et M. N. MASSY.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. P. ARCE a donné procuration à Mme V. BLANSTIER
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN

Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE informe le Conseil Municipal que les articles L 5211.7 et L. 5211.8 du Code Général des Collectivités Territoriales définissent les modalités de désignation des délégué(e)s dans les EPCI.

Il rappelle qu'il convient de désigner les délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage de la Haute-Garonne (S.M.A.G.V 31 Manéo) auquel la Commune est adhérente. Le nombre de délégué(e)s étant fixé à deux délégué(e)s titulaires et deux délégué(e)s suppléant(e)s

Après avoir enregistré les candidatures (titulaires et suppléants), il est en conséquence proposé au Conseil Municipal de désigner : :

- En qualité de Délégués titulaires :
 - Monsieur LE MAIRE
 - Monsieur Jean-Marc HUYGHE ou Madame Christine ARRIGHI
- En qualité de Délégués suppléants
 - Madame Claudia FAIVRE
 - Monsieur Pierre-Yves SCHANEN ou Monsieur Nathanaël MASSY

Décision

- ◆ Pour l'élection des délégués titulaires, le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 33
Nombre de suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Nombre de suffrages pour Monsieur LE MAIRE : 23

Nombre de votants : 33
Nombre de suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17

Nombre de suffrages pour Monsieur Jean-Marc HUYGHE : 23

Nombre de suffrages pour Madame Christine ARRIGHI : 10

Monsieur LE MAIRE et Monsieur Jean-Marc HUYGHE ayant obtenu 23 suffrages sont désignés en qualité de **délégués titulaires**.

- ◆ Pour l'élection des délégués suppléants, le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 33
Nombre de suffrages exprimés : 23
Majorité absolue : 12

Nombre de suffrages pour Madame FAIVRE : 23

Nombre de votants : 33
Nombre de suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages pour Monsieur Pierre-Yves SCHANEN : 23

Nombre de suffrages pour Monsieur Nathanaël MASSY : 6

Madame Claudia FAIVRE et Monsieur Pierre-Yves SCHANEN ayant obtenu 23 suffrages sont désignés en qualité de **délégués suppléants**.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 26/05/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC